



VISITE GUIDÉE CHANTIER ITER



UNE VISITE DU CHANTIER ITER
EST ORGANISÉE
LE MERCREDI 07 OCTOBRE 2026
À 11H00

INSCRIPTIONS EN MAIRIE
AVANT LE 07 SEPTEMBRE 2026

Pièce à fournir : **Pièce d'identité valide**
(CNI ou Passeport uniquement)

Les permis de conduire et badges professionnels ne seront pas acceptés

- Port du pantalon obligatoire
- ITER fournira des équipements de sécurité complets pour la visite du chantier

Possibilité d'emprunter le mini-bus communal
mis à disposition pour se rendre sur le site
Rendez-vous à 10h45 sur la place du village

SUR INSCRIPTION UNIQUEMENT



04 42 57 40 56



mairie@stpaul.fr